

EXTRAIT
du Registre des Délibérations

du Conseil de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan

Séance du 27 juin à 20 heures 30

Date de convocation :
21 juin 2011

Nombre de
délégués en
exercice : 170

Objet : BP 2011
DM 1 - Budget
annexe zone de
La Buisnière -
reprise des
résultats
antérieurs

Présents : 108
Pouvoirs : 17
Votants : 125
Vote pour : 125
Vote contre : 0
Abstentions : 0
Vote blanc : 0

Le Conseil de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan s'est réuni à Allevard au nombre prescrit par le règlement, sous la présidence de Monsieur François BROTTES, Président de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan.

Présents : S. ALMODOVAR, C. ANGLADE, J. BALLAND- CAMBIER, P. BEGUERY, L. BELLICARD, C. BENONE (jusqu'à la délibération n° 70 inclus), S. BEOLET, C. BERSCIANI, C. BICH, A. BLANC, B. BOESSO, P. BOISSELIER, G. BONNEFON, D. BOSA, JM. BOUCLANS (jusqu'à la délibération n° 71 inclus), C. BOULLIER, A. BOUVEROT-REYMOND, G. BRICALLI, F. BROTTES, M. BRUNELLO, JP. BUART, J. CARASSIO, V. CARTIER, ML. CHRISTOPHEL, D. CHARBONNEL, D. CLOUZEAU-GERMAIN, G. COHARD, R. COHARD, R. COLLIAT, MH. COSTA, I. CURT (jusqu'à la délibération n° 109 inclus), P. DAUPHIN, A. DAVID, C. DAVOINE, S. DELAVIER, JM. DOLLE, J. DUBUS, C. DURET, C. ENGRAND, H. FANET, G. FASTIER (jusqu'à la délibération n° 80 inclus), L. FERRADOU, G. FERRAGATTI, E. FORTIER (jusqu'à la délibération n° 113 inclus), V. GAY, J. GERBAUX, F. GIMBERT (jusqu'à la délibération n° 73 inclus puis pouvoir à C. BICH), G. GIRAUD, F. GLAREY, C. GLOECKLE, J. GUILLOT (jusqu'à la délibération n° 71 inclus puis pouvoir à F. PILLOT), C. HARDOUIN, V. HENOFF, D. JACQUEMET, P. JANOLIN (jusqu'à la délibération n° 113 inclus), P. JEAN, G. JOVET, C. JOY, J. JURADO (jusqu'à la délibération n° 113 inclus), M. LAMBERT, P. LANGENIEUX-VILLARD (jusqu'à la délibération n° 82 inclus), P. LEVASSEUR, J. LOMBARD, C. LOUVEL-DE-MONCEAUX, A. MAITRE, P. MANJARRES, J. MARSEILLE, R. MARTY, MJ. MASSUCCO, B. MICHON, F. MIDALI, W. MINGUELY, A. MONNOT, C. MONTEIL, B. MURIENNE, JC. NINET (jusqu'à la délibération n° 81 inclus), MC. PARADE, C. PERNIN, A. PIANETTA, J. PICCHIONI, F. PILLOT (jusqu'à la délibération n° 73 inclus), T. PLACETTE, A. PLISSON, R. POIS - POMPEE, G. QUINZIN, P. RAMOUSSE, P. ROBERT, C. ROCCA, A. ROLIN, L. ROUSSET, JL. ROUX (jusqu'à la délibération n° 109 inclus), A. RUCHE, C. SAURY, C. SCHEMEIL, A. SERVANT, B. SORREL, A. M. SPALANZANI, P. TERNAUX (jusqu'à la délibération n° 95 inclus), M. TERUEL (jusqu'à la délibération n° 113 inclus), L. THERY, S. THIERY, O. THIZY, MJ. THOMASSON, Y. TOSOLINI, B. TRIFFE, G. TROUX, C. VANNUFFELLEN, S. VAUSSENAT, C. VIDAL, P. VIEILLE, P. VOLPI, G. ZANARDI (jusqu'à la délibération n° 86 inclus), C. ZAS.

Excusés: G. AMBLARD, A. ANDREYON, P. BAUDAIN, JC. BECQUAERT, V. BERLANDIS, C. BLANC-COQUAND (pouvoir à F. BROTTES), A. BONMIER (pouvoir à Y. TOSOLINI), Y. BOUCHERT-BERT-PEILLARD, E. BOUVIER, D. BRUNET-MANQUAT, B. CARAGUEL, D. CHAVAND (pouvoir à P. RAMOUSSE), JF. CLAPPAZ, B. COLLIGNON, M. COUVERT (pouvoir à S. BEOLET), G. DIDOT, B. DRECQ, A. DUHAMEL, JP. DURAND (pouvoir à T. PLACETTE), MT. FRABONI, P. GAILLARD, J. GAMELIN (pouvoir à P. BEGUERY), R. GAUTHERON, M. GLATIGNY (pouvoir à J. DUBUS), M. GRAMBIN, A. GUILLUY, L. JANET, B. JAY (pouvoir à L. FERRADOU), JC. JOLLY, G. LAMAND (pouvoir à F. MIDALI), H. LECUYER, O. LEROUX, C. LETOUBLON, C. MALIA, JM. MICHEL (pouvoir à E. FORTIER), R. MILLET (pouvoir à B. CARAGUEL), P. MORAND (pouvoir à C. GLOECKLE), M. MORINI, J. MOUSIN, F. PAGES, C. PERRIN, L. PERROD, V. PETEX (pouvoir à A. RUCHE), S. PLAWESKI, E. PORTSCH, J. REBUFFET, M. SAVIGNY, F. SERRANO, P. SILVENTE, S. SPOHR, F. STEFANI (pouvoir à J. MARSEILLE), S. THILLY, P. THUET, Y. TROCMET, P. WEILL, G. ZANCHIN, J. ZAPPIA (pouvoir à D. JACQUEMET).

Madame J. DUBUS est nommée secrétaire de séance.

Transmis le : 13/07/2011
N° accusé réception Préfecture : 038-2000-18166-20110627-11F-DE

Compte tenu des résultats définitifs constatés et à la demande des services de la Préfecture, le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés approuve la décision modificative suivante :

| BUDGET ANNEXE "Zone communautaire de La Buisière" Décision modificative n°1 | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------|
| Articles | Section de fonctionnement | | Section d'investissement | |
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| 002 | Résultats antérieurs | -11 889.29 € | | |
| 7478 | Autres subventions et participations | 11 889.29 € | | |
| 1068 | Excédents de fonctionnement capitalisés | | | 11 889.29 € |
| 16674 | Avance du budget principal | | | -11 889.29 € |
| | Totaux | 0.00 | 0.00 | 0.00 |

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président,

François BROTTES

